



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 15 décembre 2020
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2020-12-15_2149
Fixation des taux de redevances
territoriales d'assainissement collectif

L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 9 décembre 2020. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représentée	G. Lafon	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Présent		P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	P. Gaudin	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Représentée	S. Mouhali	P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	R. Kabbouri	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Représenté ⁽¹⁾	L. Bensarsa Reda	P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	R. Kabbouri	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente ⁽¹⁾		P
Viry-Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	B. Marcillaud	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Représentée	F. Sow	P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Représenté	P. Segura	P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Représentée	S. Daumin	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Représenté	JL. Laurent	P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	F. Bourdon	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	Représenté	JM. Defremont	P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	-	-	.
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Représenté	F. Sow	P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Présente		P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	-	-	.
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Présente		P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	-	-	.
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	P. Gaudin	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Représentée	F. Bourdon	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Représentée	C. Pecqueux	P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Représenté	B. Vermillet	P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Représentée	JM. Defremont	P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	-	-	.
Villejuif	M. GARZON Pierre	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Représentée	T. Panetta	P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	C. Janodet	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	D. Gonzales	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Représenté	P. Sac	P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	S. Daumin	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Représenté	P. Sac	P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Présent		P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
L'Haÿ-les-Roses	M. JEANBRUN Vincent	Représenté	F. Sourd	P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Présente		P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Représentée	H. De Comarmond	P
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	P. Tordjman	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Représentée	M. Chavanon	P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	P. Bell-Lloch	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	E. Grillon	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée	A. Id Elouali	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	P. Bell-Lloch	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	G. Lafon	P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	F. Sourd	P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	P. Segura	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Représentée	P. Garzon	P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Représentée	C. Delahaie	P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Représentée	JC. Kennedy	P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Représenté	D. Gonzales	P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	P. Bouyssou	P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	C. Pecqueux	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	P. Garzon	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	S. Moualhi	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	P. Bouyssou	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	T. Panetta	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	B. Vermillet	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	F. Aggoune	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	P. Tordjman	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	M. Leprêtre	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent		P
Viry-Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	B. Marcillaud	P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	A. Lipietz	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présent		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Présent		P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présent		P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Représenté	A. Lipietz	P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	C. Spano	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente		P
Viry-Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Représentée ⁽¹⁾	L. Bensarsa Reda	P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Représentée	M. Chavanon	P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	JC. Kennedy	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Représenté	A. Afflatet	P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Représenté	H. De Comarmond	P
Viry-Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	E. Grillon	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Représenté	C. Spano	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	A. Afflatet	P
Villejuif	M. ZULKE Michel	Présent		P

(1) Jusqu'à la délibération n° 2020-12-15_2157

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian MOUALHI

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2108 à 2157	36	62	98
2158 à 2192	35	60	95

Exposé des motifs

Le service assainissement est un service public dont le financement est assuré essentiellement par les redevances perçues auprès des usagers pour le service rendu. Ces redevances alimentent un budget spécifique qui se doit d'être équilibré en dépenses et recettes. Les autres recettes sont principalement la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif payée par les constructeurs, la contribution du budget général pour les eaux pluviales, et les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

L'EPT a engagé une réflexion sur les évolutions de la redevance assainissement en lien avec les multiples enjeux du domaine. En effet, les actions en matière d'assainissement doivent répondre à des obligations réglementaires, et en particulier réduire les rejets de pollution dans le milieu naturel, permettre de réduire le ruissellement urbain et les risques inondation, accompagner les projets de développement du territoire. Ainsi, la réflexion sur la politique tarifaire et l'harmonisation des redevances est articulée avec la construction d'un programme de travaux co-financé par l'Agence de l'eau et les premiers travaux du Schéma Directeur d'Assainissement Territorial.

Sur le territoire de l'EPT (hors secteur SyAGE), une réflexion sur les taux de redevances a été amorcée en 2019 notamment à la suite des diverses études réalisées sur l'amélioration de la connaissance des réseaux et le diagnostic permanent (Schéma Directeur d'Assainissement).

A terme, ces études permettront de chiffrer les actions à mettre en œuvre sur les 15 prochaines années.

Dans l'attente, il est proposé de poursuivre la dynamique amorcée en 2019 sur les recettes des services assainissement pour faire face aux nombreux enjeux : projets d'aménagement, dévoiements dus aux projets de transport, accélération des mises en conformité des rejets dans le cadre de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 et du plan baignade.

Il avait en effet été acté d'augmenter progressivement les redevances les plus faibles, en vue d'atteindre le niveau moyen des redevances, et de maintenir pour les autres le rythme d'augmentation annuel de 2% ; ce qui donne les montants suivants :

	Montant HT par m3 d'eau au 1er mai 2020	Montant HT par m3 d'eau au 1er mai 2021	Surcoût annuel par foyer sur une facture moyenne de 120 m3 (en € TTC)	Surcoût mensuel par foyer sur une facture moyenne de 120 m3 (en € TTC)	Estimation de l'augmentation de budget assainissement en € en 2021
Arcueil	0,2938	0,3453	6,79	0,57	62 849
Gentilly	0,2938	0,3453	6,79	0,57	40 966
Kremlin-Bicêtre	0,2938	0,3453	6,79	0,57	82 777
Cachan	0,2938	0,3453	6,79	0,57	80 004
Hay-les-Roses	0,2938	0,3453	6,79	0,57	75 485
Villejuif	0,2938	0,3453	6,79	0,57	171 891
Fresnes	0,2938	0,3453	6,79	0,57	92 296
Chevilly-Larue	0,3154	0,3217	0,83	0,07	8 324
Rungis	0,1775	0,1811	0,47	0,04	2 193
Thiais	0,4590	0,4682	1,21	0,10	15 227
Orly	0,3908	0,3986	1,03	0,09	9 079
Ablon	0,4058	0,4139	1,07	0,09	1 745
Ivry-sur-Seine	0,2797	0,3077	3,69	0,31	99 642
Choisy-le-Roi	0,4219	0,4303	1,11	0,09	17 541
Vitry-sur-Seine	0,4459	0,4548	1,18	0,10	44 515
Athis-Mons	0,5763	0,5878	1,52	0,13	20 915
Juvisy-sur-Orge	0,5444	0,5553	1,44	0,12	9 289
Paray-Vieille-Poste	0,9780	0,9976	2,58	0,22	6 835
Morangis	0,4511	1,0582	0,00	0,00	378 493
Savigny-sur-Orge	0,6129	0,6252	0,69	0,06	20 135
Viry-Châtillon	0,6242	0,6367	1,58	0,13	20 273
MOYENNE	0,4162	0,4692	3,14	0,26	
TOTAL					1 260 475

Cas spécifiques : le Conseil territorial a délibéré en juin 2019 sur le choix d'une gestion en régie du service public de l'assainissement pour la commune de Morangis à compter du 1er janvier 2021, date de fin des contrats de délégation de service public sur cette ville.

Sur cette commune, le taux de redevance proposé pour 2021 correspond, à la somme de la part délégataire et de la part EPT sur 2020. Pour les usagers de cette ville, il n'y aura donc pas d'augmentation en 2021.

	Morangis
Part Délégataire 2020	0,6071
Part EPT 2020	0,4511
Total et somme pour au 1/1/2020	1,0582

Pour une facture annuelle moyenne de 120 m3 l'augmentation de tarifs représentera en moyenne par foyer 3,14€.

Le gain global estimé pour le budget assainissement sera d'environ un million d'euros.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.2224-12-2, R.2224-19-1, R.2224-19-2, et R. 372-7 et suivants,

Vu l'article L1331-1 à L.1331-8 du Code de la santé publique ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu les budgets annexes et autonomes d'assainissement ;

Considérant les taux de redevance fixés par la délibération n°2019-04-09_1349 du 9 avril 2019 et les besoins de financement des budgets d'assainissement ;

Entendu le rapport de M Jean-Jacques Grousseau ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Fixe à compter du 1er mai 2021, les taux de la redevance d'assainissement territoriale assise sur le volume d'eau prélevé par les usagers sur le réseau public de distribution ou sur toute autre source ou à défaut sur le forfait facturé, comme suit :

Tarifs en vigueur au 01/05/2021 (en €/m3)	
Ablon	0,4139
Arcueil, Cachan, fresnes, Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, l'Hay-les-Roses, Villejuif	0,3453
Athis-Mons	0,5878
Chevilly-Larue	0,3217
Choisy-le-Roi	0,4303
Ivry-sur-Seine	0,3077
Juvisy-sur-Orge	0,5553
Morangis	1,0582
Orly	0,3986
Paray-Vieille-poste	0,9976
Rungis	0,1811
Savigny-sur-Orge	0,6252
Thiais	0,4682
Viry-Chatillon	0,6367
Vitry-sur-Seine	0,4548
moyenne	0,4692

2. Fixe dès le 1er janvier 2021, le taux de la redevance d'assainissement territoriale assise sur le volume d'eau prélevé par les usagers de Morangis sur le réseau public de distribution, ou sur toute autre source, comme suit : Tarifs en vigueur au 01/01/2021 (en €/m3) sur Morangis : 1,0582.
3. Précise que pour les villes de Valenton, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges, la compétence collecte et transport est déléguée au SyAGE, c'est le syndicat qui délibère sur les tarifs et qui perçoit la redevance pour le compte de ces communes.
4. Précise les conditions de perception de la redevance :
 - Le propriétaire qui ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L1331-1 à L.1331-7-1 du code de la santé publique est astreint au paiement de la somme équivalente à la redevance d'assainissement collectif majorée de 100 %.
 - le recouvrement de la redevance d'assainissement est confié par conventions aux organismes gestionnaires du service public de distribution de l'eau.
5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 98



A Vitry-sur Seine, le 22 décembre 2020
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 22 décembre 2020
ayant été publiée le 22 décembre 2020

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.